

S.A. au Capital de 30.000.000 de Dinars
Siège Social : 45, Avenue Kheireddine Pacha - 1080 Tunis
Identifiant Unique RNE 0000080S - M.F 000080SPM000

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 Juin 2020

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2019, tels qu'ils sont présentés, approuve le rapport de gestion, les états financiers de l'exercice 2019, et donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve de leur gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et en application des articles 200 & suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve les opérations et les conventions autorisées par le Conseil d'Administration et mentionnées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2019 de 51.276.988,113 dinars, ainsi que le report à nouveau, comme suit :

▶ Bénéfice de l'exercice	:	51.276.988,113 D.
▶ Report antérieur	:	290.715,459 D.
Total :		51.567.703,572 D.

Répartition :

▶ Réserves pour réinvestissements exonérés	:	27.500,000 D.
▶ Réserves facultatives	:	15.000.000,000 D.
▶ Dividendes	:	36.000.000,000 D.
▶ Report à nouveau	:	540.203,572 D.
Total :		51.567.703,572 D.

Cette affectation se traduit par la distribution d'un dividende de Six (6) dinars par action de nominal Cinq (5) dinars. Les dividendes seront soumis à la retenue à la source conformément à la réglementation en vigueur.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer la date de mise en paiement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

Des réserves à régime spécial relatives aux réinvestissements exonérés, constituées au courant des exercices antérieurs, sont devenues fiscalement libres suite à la cession des titres y afférents. Elles s'élèvent à 4.995.000 dinars, que l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter au poste de réserves facultatives.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs, pour l'exercice 2020, à cent mille dinars (100.000 D.). Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, en outre, d'allouer :

- Un montant de quinze mille dinars (15.000 D.) en rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit.
- Un montant de quinze mille dinars (15.000 D.) en rémunération des membres du Comité de Risques.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle, pour une durée de 3 ans, le mandat des Administrateurs suivants :

- M. Mohamed Habib Ben SAAD
- M. Zouheir HASSEN
- La Banque de Tunisie
- La Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM)
- Le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel

Ces mandats arriveront à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ASTREE COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

S.A. au capital de 30.000.000 Dinars - Siège social : 45, Avenue Kheireddine Pacha - 1080 Tunis

Téléphone : 71 904 211, Fax : 71 902 723, Email : courrier@astree.com.tn

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019 et 2018 (Après affectation des résultats)

Actif du bilan	Au 31/12/2019			Au 31/12/2018	Capitaux propres et passif du bilan	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
	Brut	Amortissements et provisions	Net				
Actifs incorporels	1 906 925	<1 147 460>	759 465	674 473	Capital Social	30 000 000	30 000 000
					Réserves et primes liées au capital	53 345 873	33 350 873
Actifs corporels d'exploitation	7 084 342	<5 701 266>	1 383 075	1 373 886	Autres capitaux propres	43 926 315	48 893 815
					Report à nouveau	540 204	290 716
Placements	487 953 740	<22 582 759>	465 370 981	383 953 778	Total des capitaux propres après affectation	127 812 392	112 535 404
					Provisions pour risques et charges	14 700 502	11 472 109
Part des réassureurs dans les provisions techniques	42 191 024		42 191 024	46 487 314	Provisions techniques brutes	355 806 950	318 598 956
					Dettes pour dépôts reçus des cessionnaires	18 432 245	18 022 327
Créances	77 928 197	<23 348 338>	54 579 858	59 614 293	Autres dettes	43 723 906	41 111 551
Autres éléments d'Actif	35 087 506		35 087 506	22 210 996	Dividendes à payer	36 000 000	10 800 000
					Autres passifs	2 895 915	1 774 395
Total de l'Actif :	652 151 734	<52 779 824>	599 371 910	514 314 741	Total des capitaux propres et du passif :	599 371 910	514 314 741

ASTREE COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

S.A. au capital de 30.000.000 Dinars - Siège social : 45, Avenue Kheireddine Pacha - 1080 Tunis

Téléphone : 71 904 211, Fax : 71 902 723, Email : courrier@astree.com.tn

Tableau d'évolution des capitaux propres de 2017 à 2019

	Capital	Réserve légale	Réserves et primes liées au capital	Autres Capitaux Propres	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2017 avant affectation	30 000 000	2 000 000	22 155 873	35 633 815	11 797 136	15 029 794	116 616 618
Affectation AGO du 10 Mai 2018		1 000 000	10 000 000	7 027 500	<2 997 706>	<15 029 794>	
Dividendes à verser au titre du bénéfice 2017			<9 600 000>				<9 600 000>
Solde au 31/12/2017 après affectation	30 000 000	3 000 000	22 555 873	42 661 315	8 799 430	0	107 016 618
Solde au 31/12/2018 avant affectation	30 000 000	3 000 000	22 555 873	42 661 315	8 799 430	16 318 785	123 335 404
Affectation AGO du 17 Avril 2019			7 795 000	6 232 500	2 291 285	<16 318 785>	
Dividendes à verser au titre du bénéfice 2018					<10 800 000>		<10 800 000>
Solde au 31/12/2018 après affectation	30 000 000	3 000 000	30 350 873	48 893 815	290 715	0	112 535 404
Solde au 31/12/2019 avant affectation	30 000 000	3 000 000	30 350 873	48 893 815	290 715	51 276 988	163 812 392
Affectation AGO du 30 Juin 2020			19 995 000	<4 967 500>	36 249 488	<51 276 988>	
Dividendes à verser au titre du bénéfice 2019					<36 000 000>		<36 000 000>
Solde au 31/12/2019 après affectation	30 000 000	3 000 000	50 345 873	43 926 315	540 204		127 812 392